

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à huis clos et par visioconférence le 11 janvier 2022, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Valérie Beurivage Vincent, Mylène Gauthier, Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, et formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Anne Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20 h 00, monsieur le maire constate le quorum, déclare la session ouverte et offrent ses vœux de Bonne Année aux personnes présentes.

**2022-01-01**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel 2020-074 du Ministre de la Santé et des services sociaux en date du 2 octobre 2020, à l'effet que les séances publiques d'un organisme municipal soient tenues sans la présence du public ;

**CONSIDÉRANT** les nouvelles directives gouvernementales reçues le 20 décembre 2021 en raison de l'augmentation des cas de la COVID-19 et de la présence du variant Omicron;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**QUE** la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et par visioconférence ;

**QUE** le verbatim de la présente séance soit publié sur le site internet de la municipalité au lendemain de la séance.

**ADOPTÉE**

**2022-01-02**

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyée par la conseillère Mylène Gauthier et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 ainsi que de la séance extraordinaire portant sur le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 du 14 décembre 2021.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) MMQ Assurances – Renouvellement
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- b) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport du représentant
- 11- LOISIRS
  - a) Rapport du représentant
- 12- AUTRES DOSSIERS
- 13- CORRESPONDANCE
- 14- PÉRIODE DE QUESTION
- 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021 – ADOPTION AINSI QUE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 DU 14 DÉCEMBRE 2021 - ADOPTION**

**2022-01-03**

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyée par la conseillère Valérie Beurivage Vincent et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 tel que déposé ainsi que de la séance extraordinaire portant sur le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 du 14 décembre 2021.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.**

**b) Lecture et adoption des comptes**

**2022-01-04**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer à compter du 8 décembre 2021, jusqu'au 11 janvier 2022 au montant de 52 368,05 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Mylène Gauthier, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 11 janvier 2022 au montant de 52 368,05 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) MMQ Assurances – Renouvellement**

**2022-01-05**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en date du 9 novembre 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** la police d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au montant de 12 203,00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Claude Lacasse mentionne que le CHALET a subi quelques dommages dont le soffite de la corniche du côté de la patinoire lors des grands vents ainsi qu'une fenêtre brisée suite à la réception d'une rondelle de hockey. Les travaux seront réparés dans les prochains jours.

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Jacques mentionne que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) a patrouillé sur le territoire durant la période des fêtes. Le bilan de la patrouille est positif pour l'ensemble du territoire de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Valérie Beurivage Vincent mentionne qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Mylène Gauthier mentionne qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

### **a) Désignation des représentants et représentantes de la couronne-sud pour les postes de membres du conseil d'administration du réseau de transport métropolitain (EXO)**

2022-01-06

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur le réseau de transport métropolitain*, les municipalités de la Couronne-Sud procèdent à la nomination de quatre (4) représentants(es) au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo);

**CONSIDÉRANT** que les quatre sièges attitrés au secteur de la Couronne-Sud sont vacants;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la Loi, les 40 municipalités locales de la Couronne-Sud ont le pouvoir de procéder à la désignation des membres du conseil d'administration d'exo en adoptant une résolution par leur conseil respectif qui indique les noms des candidats(es) que le conseil propose en regard des postes à combler;

**CONSIDÉRANT** la transmission des quatre candidatures suivantes aux officiers de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud, et leur dépôt lors de la séance du Conseil de la Table du 30 novembre 2021 :

- Monsieur Pierre Séguin, maire de la Ville de L'Île-Perrot
- Monsieur Éric Allard, maire de la Ville de Châteauguay
- Madame Alexandra Labbé, mairesse de la Ville de Chambly
- Monsieur Mario Lemay, maire de la Ville de Sainte-Julie

**CONSIDÉRANT** que deux de ces candidatures proviennent des MRC de l'Est de la Couronne-Sud et que deux proviennent de l'Ouest, ce qui reflète le consensus de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud visant à ce que les postes de membres du conseil d'administration d'exo attirés au secteur de la Couronne-Sud soient répartis à travers l'ensemble du territoire visé.

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyée par la conseillère Valérie Beurivage Vincent et unanimement résolu :

**DE DÉSIGNER** les personnes suivantes pour les postes de membres du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo) :

- Monsieur Pierre Séguin, maire de la Ville de L'Île-Perrot
- Monsieur Éric Allard, maire de la Ville de Châteauguay
- Madame Alexandra Labbé, mairesse de la Ville de Chambly
- Monsieur Mario Lemay, maire de la Ville de Sainte-Julie

**DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution au secrétariat général d'exo ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud.

**ADOPTÉE**

### **13- CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance en particulier.

### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été reçue de la population.

### **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2022-01-07**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par la conseillère Mylène Gauthier et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h 15.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Daniel Plouffe  
Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Beauchemin  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Daniel Plouffe  
Maire

Je, Anne Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

\_\_\_\_\_  
Anne Beauchemin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière